



Commission Foot Educatif du 24 Novembre 2021

Présents : Valérie Roussou, Chakib Bachiri, Luc Laforge, Alexandre Verhaeghe, Mathilde Lebon, Paul Buils, Camille Lemaire, Léa Traccoen (communication), Alexandre Morgan (service Civique) et Gary Marigard.

Excusés : Laurent Debruyne et Florine Dollet

Axe 1 : Les feuilles plateaux

Alexandre a présenté les informations statistiques autour des fiches plateaux. À la suite de la communication du District, nous sommes passés de 20% de restitution à 45%. C'est très encourageant, nous nous fixons pour objectif d'atteindre les 80% en fin de saison. *

Toujours pour les plateaux, Alexandre communiquera désormais via une extraction l'ensemble des plateau p'ti foot pour les communiquer par courriel aux membres du comité de direction et de la commission éducative, ceci dans le but de faciliter des visites.

Axe 2 : Le PEF

À la suite de la constitution d'un site internet et d'une nouvelle démarche, nous annulons notre méthodologie décidée en octobre 2021.

Nous avons décidé d'utiliser uniquement le site PEF afin d'enregistrer les fiches PEF. Ceci dans le but de faciliter la démarche et d'éviter de retomber dans les travers du passé.

Le district via sa commission organise son challenge PEF de la manière suivante :

- Dépôt des fiches via le site par les clubs
- Un vainqueur par catégorie (6) mis à l'honneur en fin de saison
- Deux clubs sélectionnés pour le challenge national

La commission désignera les vainqueurs en mai 2022.

Actuellement 127 clubs sont engagés dans le PEF contre 152 non-inscrits. Nous souhaitons inverser cette tendance et dépasser les 50%.

Pour cela, nous voulons :

- Mettre en avant le challenge au sein du district
- Réunions d'informations PEF (Gary novembre et décembre)
- Mettre à l'honneur les vainqueurs lors de l'AG
- Diffuser mensuellement un « coup de cœur » de la commission sur notre site internet
- Réaliser un tuto « inscription au PEF » via Footclubs



Commission Foot Educatif du 24 Novembre 2021

Axe 3 : Les services civiques

Il va de soi que nous attendons un respect de la charte d'engagement des clubs. Ainsi, le service civique doit réaliser une action sur l'année. Toutefois, pour la prochaine campagne 2022-2023, il faut lier l'obtention d'un service civique par un projet PEF avec une action par catégorie. Ainsi, six actions devront être réalisées.

L'inscription du club au PEF se fera de facto.

Axe 4 : inconvénient technique

Le site du PEF semble défaillant dans la partie administrateur, une remontée sera effectuée à la Ligue par Alexandre Verhaeghe à ce sujet.

Un inventaire des kits doit être réalisé à Mons-en-Barœul.

Pour la commission
Son Président
Alexandre Verhaeghe